



Plus value sur meublés de vacances

Par **durieu**, le **30/07/2008** à **16:55**

Nous avons acheté une très grande maison en 2000 que nous avons rénové.
Nous habitons une petite partie et le reste nous le louons une en meublés de vacances et une partie en appartement loué à l'année. Nous désirons vendre cette maison qui a pris beaucoup de valeur. Payerons nous des plus values ? si oui comment seront elles calculées ?
Nous sommes déclarés comme loueurs non professionnels.
Merci